

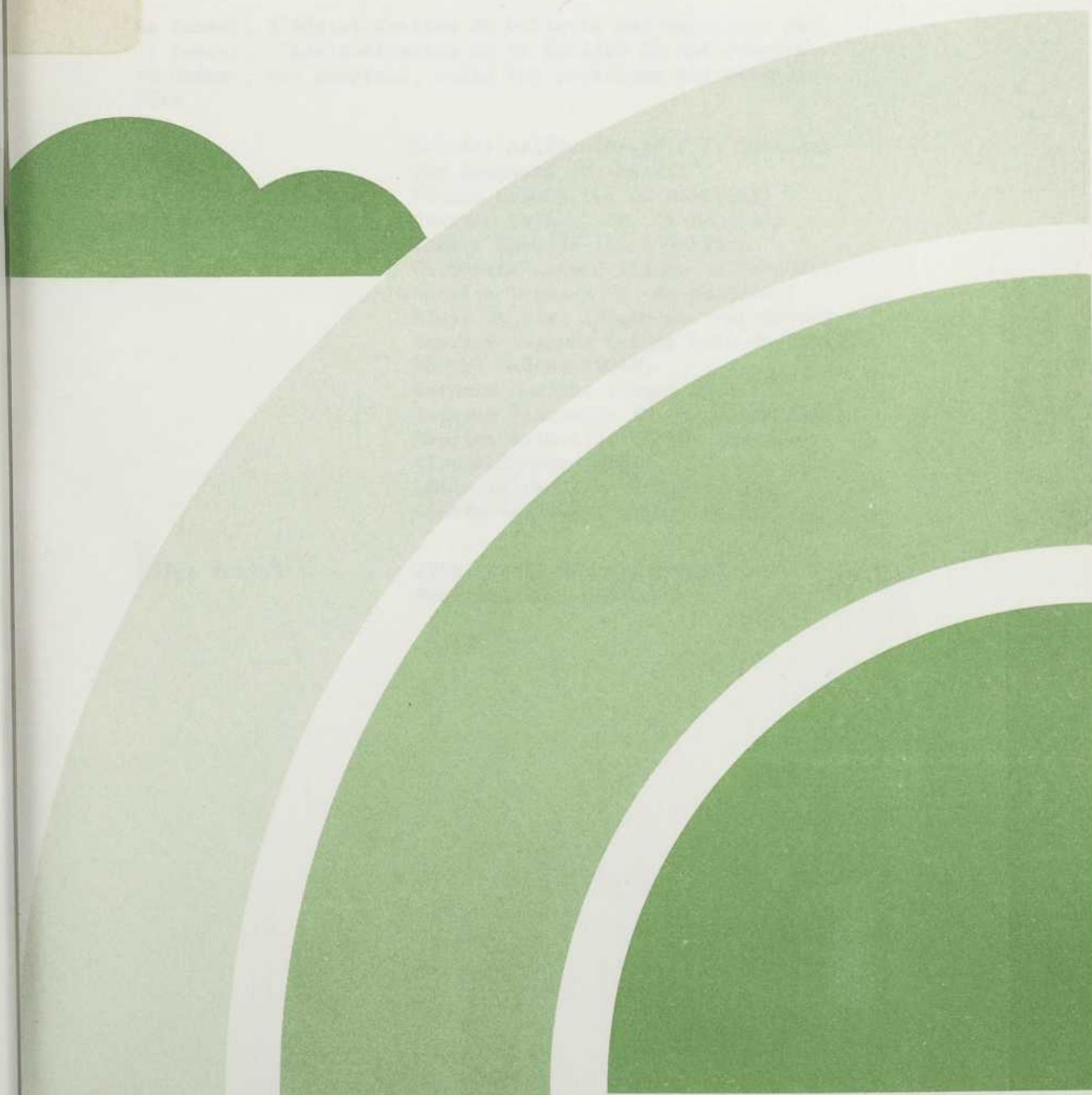
bulletin de la société de philosophie du québec



volume 2 numéro 1

PER

-254





Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Directeur : Raymond Brouillet (U. Laval)

Comité de rédaction : Yvan Cloutier (Cégep de Sherbrooke)
Paul Germain (U. Concordia)
Pierre Gravel (U. de Montréal)
Claude Panaccio (UQTR)
Paul-André Quintin (UQTR)

Le Conseil d'Administration du bulletin est constitué par le Conseil d'Administration de la Société de Philosophie du Québec, qui comprend, outre les personnes sus-mentionnées :

Maurice Bailly (Cégep F.X. Garneau)
Guy Bouchard (U. Laval)
Venant Cauchy (U. de Montréal)
Corinne Gallant (U. de Moncton)
Pierre Laberge (U. d'Ottawa)
Claudette Lafond (Cégep de Rimouski)
Maurice Lagueux (U. de Montréal)
Alain Lallier (Cégep de T-Rivières)
Georges Legault (cégep Bois-de-Boul.)
Robert Nadeau (UQAM)
Bernard Ouellet (Cégep de Hull)
Jacques Plamondon (U. de Sherbrooke)
Maurice Rainville (U. de Moncton)
Claude Savary (UQTR)
Louis Valcke (U. de Sherbrooke)
Claude Vallières (Cégep de Chicoutimi)

Siège Social : 2910, Boul. Edouard Montpetit,
Montréal 101, Québec.



Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Volume II, numéro 1
Octobre 1975

SOMMAIRE

	Pages
- Liminaire	4
- Un congrès spécial : la situation institutionnelle de la philosophie au Québec (1-2 novembre 1975)	5
- Présentation générale	6
- Programme du congrès	8
- Problématiques des ateliers	11
- La philosophie institutionnelle au Québec : organigramme	15
- Liste des recommandations du Rapport Nadeau	18
- Liste des recommandations du Dossier Philosophie	24
- La situation institutionnelle de la philosophie au Québec (1960-1975) : bibliographie chronologique	27

LIMINAIRE

Exceptionnellement, la totalité de ce numéro du Bulletin de la S.P.Q. est consacré à la préparation d'un congrès spécial qui se tiendra les 1er et 2 novembre 1975 au Collège de Maisonneuve à Montréal sur le thème : "La situation institutionnelle de la philosophie au Québec". Nous avons voulu par là fournir à la fois à ceux qui participeront au congrès et à ceux (il y en aura peut-être!) qui ne pourront pas y être un instrument de référence utile comportant :

- 1) les principaux éléments d'information pertinents au déroulement du Congrès lui-même : programme, documents préparatoires ;
- 2) les principales données objectives susceptibles d'aider le lecteur à s'orienter dans les débats d'actualité relatifs à la situation institutionnelle de la philosophie au Québec : organigramme, liste des recommandations du rapport Nadeau et du Dossier Philosophie;
- 3) une bibliographie chronologique relative au thème du congrès et couvrant la période de 1960 à 1975.

Nous espérons ainsi que ce numéro pourra être utile non seulement dans le cadre du congrès mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes délicats et nombreux soulevés par l'institutionnalisation de la philosophie.

La Direction du Bulletin.

UN CONGRES SPECIAL :LA SITUATION INSTITUTIONNELLE DE LAPHILOSOPHIE AU QUEBEC

organisé par la Société de Philosophie du Québec.

- DATES : 1er et 2 novembre 1975
- LIEU : Collège de Maisonneuve
3800, Sherbrooke Est
Montréal. Qué.
(les numéros des locaux seront
affichés dans le hall d'entrée)
- INSCRIPTION : Sur place : le samedi : 1er novembre
(de 9 à 10 h. a.m.)
(ou)
Par la poste: Claude Panaccio, secrétaire
Société de Philosophie du Québec
a/s Département de philosophie
Université du Québec à T-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières

FRAIS D'INSCRIPTION :

Inscription à la S.P.Q. : \$5.00
(pour ceux qui ne sont pas
déjà membres)

N.B. cette inscription qui peut
être faite sur place, donne
également droit à la réception
des quatre numéros du Bulletin
pour 1975-76.

Inscription au congrès : \$5.00

TOTAL : \$10.00

PRESENTATION GENERALE

Pour la société québécoise, la philosophie est d'abord et avant tout une réalité institutionnelle : une séquence de quatre cours obligatoires au niveau collégial, un ensemble de programmes de premier, deuxième et troisième cycles au niveau universitaire, une série de "départements", de Facultés ou de modules et un certain nombre de collections et de périodiques. Or il arrive coup sur coup, depuis quelques mois, une suite d'événements dont l'importance est encore difficile à évaluer mais qui en tout cas sont susceptibles d'affecter de manière significative cette réalité institutionnelle :

- à la demande du Ministre, le Conseil Supérieur de l'Education commande une étude sur "l'état et les besoins de l'enseignement collégial" qui donne lieu au désormais célèbre "Rapport Nadeau" déposé en août 1975;
- le Conseil des Universités pour sa part forme à l'été 1974 un groupe de travail chargé d'analyser la situation de l'enseignement universitaire de la philosophie aux deuxième et troisième cycles, et en juin 1975 ce groupe dépose un rapport intitulé Dossier Philosophie, lequel est aussitôt diffusé dans les Universités pour fins de consultation (cette consultation est actuellement en cours);
- pendant ce temps, la Coordination Provinciale de l'enseignement de la philosophie s'atèle à la tâche de préparer un nouveau programme-cadre pour l'enseignement de la philosophie dans les cégeps et pour ce faire, elle effectue une vaste enquête auprès des départements de philosophie des cégeps, enquête dont elle publie les résultats en décembre 1974 dans un numéro spécial de ses Cahiers pédagogiques ;
- en mai 1974, au Congrès de l'ACFAS à Québec, un groupe de professeurs de philosophie fonde la Société de Philosophie du Québec qui, un an plus tard, regroupe près de la moitié des philosophes du Québec et du Canada français.

Tous ces événements, d'allure assez disparate, et quelques autres encore d'importance plus régionale, entretiennent peut-être entre eux des liens plus étroits qu'il n'y paraît à première vue. Mais il semble certain en tout cas qu'ils imposent aux professeurs de philosophie la nécessité d'essayer de faire le point sur la situation actuelle de leur discipline au Québec. C'est à cette tâche - urgente il va sans dire - que la Société de Philosophie du Québec a voulu contribuer en prenant l'initiative de tenir, les 1er et 2 novembre prochain, un congrès spécial sur "la situation institutionnelle de la philosophie au Québec".

Cette activité, nous n'avons voulu la concevoir ni dans un esprit corporatiste (défendre à tout prix une institution menacée) ni dans un esprit purement académique (philosopher abstraitement sur l'essence de la philosophie). C'est essentiellement un forum que nous avons voulu mettre sur pied, l'occasion d'échanger à propos d'une conjoncture particulière des informations et des réactions, et peut-être, si c'est le voeu des per-

sonnes présentes, le point de départ d'une concertation plus systématique. Quels qu'en soient les résultats, il nous a semblé important (et de toute façon conforme aux objectifs de la S.P.Q.) de ménager ainsi pour les philosophes des différentes régions du Québec et des différents niveaux académiques l'espace d'une réflexion collective sur la place de leur discipline dans le système d'éducation québécois.

Que soient ici remerciées les nombreuses personnes qui de près ou de loin ont collaboré à l'organisation de ce congrès spécial et en particulier la Coordination Provinciale de la philosophie et le Collège de Maisonneuve qui ont bien voulu à cette occasion se faire les hôtes de la S.P.Q.

Claude Panaccio
responsable du comité d'organisation
du Congrès.

PROGRAMMEComité d'organisation du Congrès :

Responsable : Claude Panaccio (UQTR)

Membres : Yvan Cloutier (Cégep de Sherbrooke)
 Alain Lallier (Cégep de T-Rivières)
 Francine Lusignan (Cégep de Maisonneuve)
 Louise Marcil Lacoste (U. McGill)
 Robert Nadeau (UQAM)

Horaire des activités :Samedi, 1er novembre.

9:00 Inscription
 10:00 Information-débat

Participants : MM. Pierre Cazalis, membre du groupe de travail du Conseil des Universités sur le Dossier Philosophie.

Jean-Guy Nadeau, co-rédacteur du rapport du Conseil Supérieur de l'Education sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial.

Jacques Ouellet, coordonnateur provincial de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial.

Paul-André Quintin, président de la Société de Philosophie du Québec

12:00 Diner
 14:00 Ateliers

Cinq ateliers de discussion, consacrés chacun à un aspect de la problématique institutionnelle de la philosophie, se dérouleront de façon concurrente au cours de cette période. On trouvera plus loin dans ce bulletin les documents préparatoires pour chacun des ateliers.

Atelier numéro 1 : Publication et recherche

Responsable : Robert Nadeau (UQAM)

Personnes-ressources : François Duchesneau (U. d'Ottawa)
 Jacques Dufrenne (Cégep d'Ahuntsic)
 Yvon Lafrance (U. d'Ottawa)
 Georges Leroux (UQAM)

Atelier numéro 2 : Le rapport Nadeau et la philosophie dans les Cégeps.

Responsable : Alain Lallier (Cégep de Trois-Rivières)

Personnes-ressources : Maurice Bailly (Cégep F.X.Garneau)
 Marie-José De Groot (Cégep d'Ahuntsic)
 Roman Mukerjee (coordonnateur provincial
 des "Humanities")

Atelier numéro 3 : Spécialisation et auto planification des départements universitaires de philosophie.

Responsable : Louise Marcil-Lacoste (U. MCGill)

Personnes-ressources : Fernand Couturier (UQAM)
 Jean Gagné (U. de Montréal)
 Thomas de Koninck (U. Laval)
 Claude Savary (UQTR)

Atelier numéro 4 : Formation et perfectionnement des maîtres.

Responsable : Yvan Cloutier (Cégep de Sherbrooke)

Personnes-ressources : Jean-Guy Meunier (UQAM)
 Jacques Plamondon (U. de Sherbrooke)
 Jacques Rhéaume (Cégep de Sherbrooke)

Atelier numéro 5 : La philosophie et les conditions institutionnelles de l'interdisciplinarité.

Responsable : Francine Lusignan (Cégep de Maisonneuve)

Personnes-ressources : Jean-Marc Chénier (Cégep de Maisonneuve)
 Robert Hébert (Cégep de Maisonneuve)
 Pierre Lamonde (INRS)
 Georges Legault (Cégep Bois-de-Boul.)
 Camille Limoges (U. de Montréal)

N.B. Sur demande des congressistes, deux autres ateliers peuvent être ouverts et consacrés à des thèmes qui ne seraient pas couverts par les cinq premiers.

Dimanche, 2 novembre

- 9:30 Table ronde rhéorique : la philosophie institutionnelle : critique et/ou idéologie?
 Animateur : Claude Panaccio (UQTR)
 Participants: Jean-Paul Brodeur (UQAM)
 Jean-Guy Daoust (Cégep de Maisonneuve)
 Jean Proulx (Cégep d'Ahuntsic)
- 12:00 Dîner
- 14:00 Assemblée générale spéciale de la S.P.Q.
 consacrée aux orientations futures de la S.P.Q.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Bureau de direction
3. Les orientations de la S.P.Q.
4. Modifications aux statuts

N.B. Rectification : Contrairement à ce qui avait été annoncé antérieurement (Bulletin de la S.P.Q., vol. 1, no 3, p. 7), les élections au Conseil d'administration et au Bureau de direction de la S.P.Q. n'auront pas lieu lors de cette assemblée générale spéciale : les divers officiers actuellement en place ayant été élus pour deux ans en mai 1974, leur mandat ne se terminera qu'en mai 1976 et les élections se tiendront par conséquent à l'assemblée générale régulière dans le cadre du congrès de l'ACFAS à Sherbrooke, le 14 mai 1976.

PROBLEMATIQUES DES ATELIERS.

Pour chacun des cinq ateliers, un groupe de préparation, composé du responsable de l'atelier et d'un certain nombre de personnes-ressources fut invité à élaborer dans un très court document la problématique de l'atelier et son mode de fonctionnement. Ce sont ces documents qu'on trouvera ici.

N.B. Les locaux de chaque atelier seront affichés au moment du congrès.

Atelier numéro 1 : Recherche et Publication.

- Secrétaire : Robert Nadeau
- Animateurs : François Duchesneau, co-directeur de la revue Dialogue.
 Jacques Dufresne, directeur de la revue Critère.
 Yvon Lafrance, directeur de la revue Philosophiques,
 directeur de la collection "L'Univers de la philosophie" (Bellarmin).
 Georges Leroux, co-directeur de la collection "Philosophie" dans la série des Cahiers du Québec (HMH)

La première heure sera consacrée à quatre courtes présentations de la part des animateurs. François Duchesneau nous entretiendra des politiques propres à Dialogue, des problèmes qu'il rencontre à titre d'éditeur et des politiques du Conseil des Arts du Canada ainsi que du Conseil canadien sur les Humanités et les Sciences Sociales. Jacques Dufresne tentera de mettre en lumière les motifs de ceux qui, au Québec, peuvent être considérés comme productifs sur le double plan de la recherche et de la publication ; il soulèvera aussi la question de l'abus de la photocopie et celle du peu de projets d'édition en milieu collégial ; il tentera d'expliquer l'absence de percée de la philosophie dans les quotidiens d'ici ; il proposera enfin une réflexion sur la mise en place de "courroies de transmission" entre la recherche de pointe et son incidence dans l'existence quotidienne. Yvon Lafrance esquissera un bilan du travail réalisé à la revue Philosophiques depuis sa fondation ; il soulèvera quelques problèmes théoriques reliés à la recherche et quelques problèmes pratiques reliés à la publication en philosophie au Québec ; une série de problèmes spécifiques à Philosophiques (administration, conseil de la revue, comité de rédaction, comité de lecture, abonnements et diffusion, subventions et dons) seront également présentés. Enfin, Georges Leroux fera de son exposé une "petite philosophie de la recherche au Québec" ; il s'appliquera à discuter la thèse de R. Hare dans son essai "A School for Philosophers" recueilli dans ses Essays in Philosophical Method ; il tentera de discuter cette critique de la production écrite à partir des faits qui la supportent ou qui l'infirmement dans notre milieu.

Les deux heures qui suivront seront consacrées à une discussion en plénière où tous les participants auront le loisir de prendre la parole sur les questions soulevées par les animateurs ou sur toute autre question pertinente à la problématique de la recherche et de la publication en philosophie au Québec.

Atelier numéro 2 : Le rapport Nadeau et la philosophie dans les Cégeps.

Animateurs : Marie-José De Groot
Maurice Bailly
Alain Lallier
Roman Mukerjee

Objectif de l'atelier :

L'objectif de cet atelier est de susciter chez les participants un effort d'imagination sur ce que pourraient être les diverses situations institutionnelles pour l'enseignement de la philosophie dans le cadre d'un programme de formation générale fondamentale et sur leurs implications, possibilités et limites.

Fonctionnement :

L'atelier s'ouvrira sur une synthèse des débats de l'activité du matin. Cette synthèse sera faite par un ou les animateurs de l'atelier.

Atelier numéro 3 : Spécialisation et auto-planification des départements universitaires de philosophie.

Animateur : Louise Marcil-Lacoste (U. McGill)
Pers.-ressources: Fernand Couturier (UQAM)
Jean Gagné (U. de Montréal)
Thomas de Koninck (U. Laval)
Claude Savary (UQTR)

Le but de l'atelier est de provoquer la discussion sur le thème suivant : est-il possible et souhaitable de procéder à un découpage des domaines de formation et de recherche en philosophie et de répartir ces domaines entre les divers départements sur une base régionale?

Les personnes-ressources entendent jouer le rôle d'agents provocateurs. Elles présenteront chacune un point de vue en trois minutes au début de l'atelier.

Un compte-rendu de l'atelier sera préparé par les personnes-ressources et l'animateur. Il comprendra le résumé des tendances des participants et, s'il y a lieu, quelques réflexions sur les perspectives ouvertes par l'atelier.

Atelier numéro 4 : Formation et perfectionnement des maîtres.

"Que les nouveaux rôles des agents coopérateurs (professeur et personnel professionnel) soient comme on le décrit dans l'Activité éducative, ceux de "premier associé" de l'étudiant, agent coopérateur au

processus interne de "croissance", "facilitateur des objectifs à poursuivre", intermédiaire" entre l'étudiant et les savoirs ou sources d'information" (L'état et les besoins de l'enseignement collégial, C.S.E., recommandation II)

"En ce qui a trait au niveau collégial, on parle d'éclatement dans les années 65 et suivantes. Peut-être faudrait-il dire plutôt soulagement, alors que l'on prend conscience du fait que les manuels scolaires incarnent jusqu'alors le contraire de la philosophie. On peut enfin commencer à lire les philosophes avant d'entrer à l'université. Mais la libération serait sans doute plus complète si les professeurs de philosophie étaient alors devenus des philosophes. Il est en effet admis aujourd'hui qu'un effort important de perfectionnement des enseignants de philosophie au niveau collégial s'impose. En outre, la diversification des orientations philosophiques, ou du moins des auteurs, que l'on note alors à ce niveau, reste souvent superficielle".

(Dossier Philosophie, p. 13-14).

1. Les professeurs de philosophie du Collégial ont-ils des besoins de recyclage face à leur pratique pédagogique? quant au contenu et quant à la didactique?

Dans la perspective du Rapport Nadeau, ce problème de formation et de recyclage se pose dans quels termes?

2. Les institutions actuelles nous semblent-elles appropriées? Quels sont les rôles respectifs de l'université et du milieu dans la formation et le recyclage des professeurs de philosophie?

Quelles sont les opportunités d'une formation dans le milieu?

3. Quels sont les rapports entre "expertise" et "didactique" dans l'enseignement de la philosophie? La pratique de l'enseignement implique-t-elle une révision des programmes tant au niveau de la didactique que des contenus? Opportunité d'une maîtrise "professionnelle" en philosophie? Possibilités de créditer des activités de didactique?

N.B. Une documentation sera fournie aux participants lors de l'atelier.

Jacques Rhéaume
Jacques Plamondon
Yvan Cloutier
Jean-Guy Meunier

Atelier numéro 5 : Philosophie et conditions institutionnelles de l'interdisciplinarité.

Responsable : Francine Lusignan
Pers.-ressources: Camille Limoges (U. de Montréal)
Pierre Lamonde (U. du Q.)
Robert Hébert (Collège de Maisonneuve)
Jean-Marc Chénier (Collège de Maisonneuve)
Georges Legault (Collège Bois-de-Boul.)

Jalons de discussion.

Problème de définition : interdisciplinarité, multidisciplinarité, polyvalence.

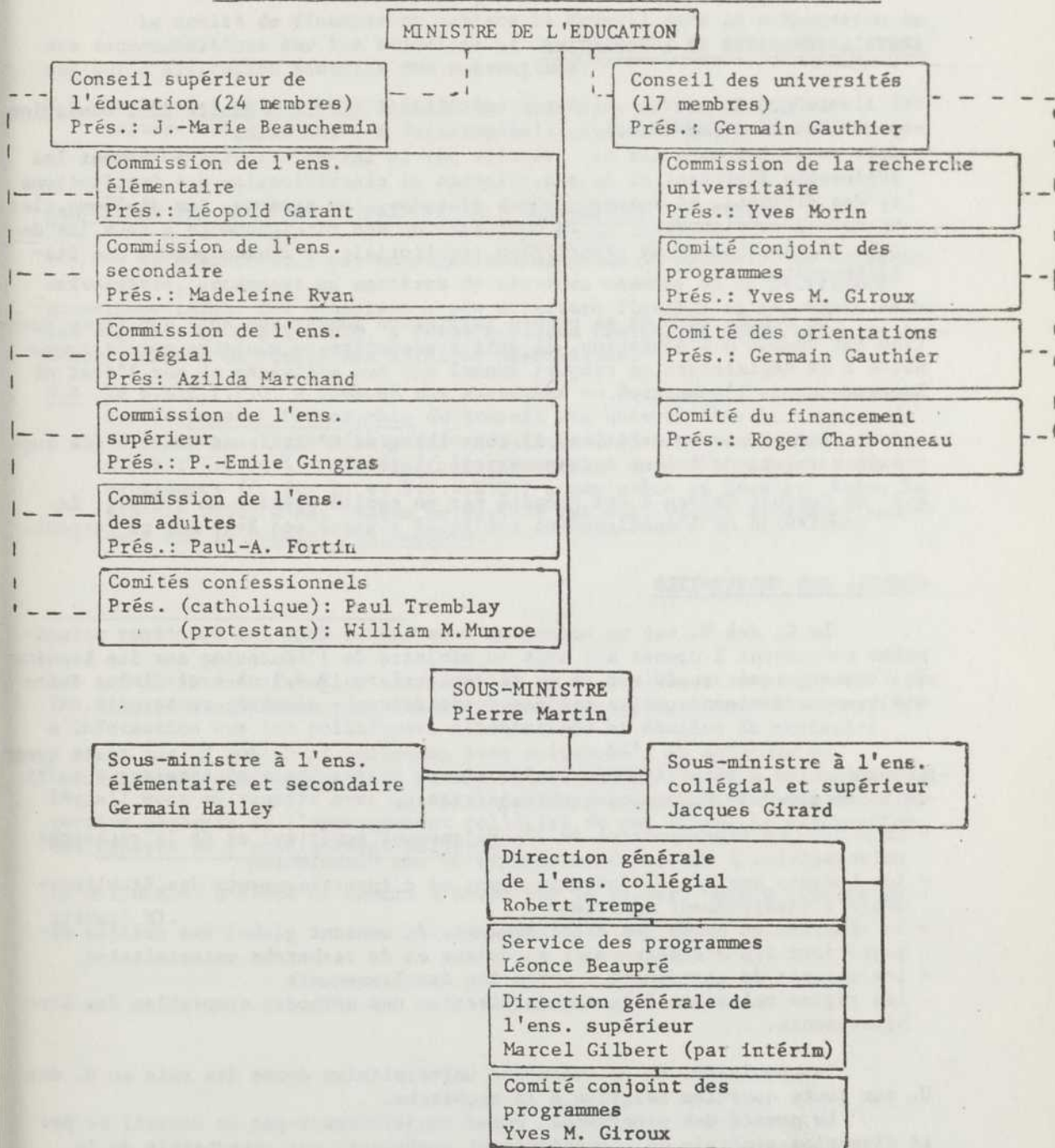
A. De quelle façon le philosophe est-il actuellement concerné par l'interdisciplinarité.

- l'interdisciplinarité : un intérêt disciplinaire
 - . le vieux rêve de l'unité du savoir
(l'anthropologie culturelle de Guàrdorf,
l'archéologie du savoir de Foucault,
la philosophie de la culture de Cassirer
 - . intérêt du philosophe pour l'analyse des appareils conceptuels, la convergence des épistémologies, le problème des méthodologies, etc...
- la situation polyvalente du travail philosophique selon les diverses méthodologies, grilles d'analyse, traditions, etc...
- la promotion de l'interdisciplinarité dans l'institution (rapport Nadeau et multidisciplinarité, le Cégep et les cours dits interdisciplinaires, attribution de fonds de recherche avec équipes interdisciplinaires, etc...)

B. La pertinence du philosophe et de la philosophie en situation interdisciplinaire.

- les conditions d'efficacité d'une recherche interdisciplinaire
 - . conditions personnelles
 - . conditions de travail
 - . conditions professionnelles et institutionnelles
- l'insertion du travail proprement philosophique dans une équipe interdisciplinaire
 - . le type de contribution du philosophe
 - . la réception de cette contribution par le groupe de recherche
 - . le compromis comme condition de réussite du travail interdisciplinaire
- l'interdisciplinarité au service d'une pratique philosophique monodisciplinaire
 - . perspectives et limites
 - . les situations où l'interdisciplinarité est préférable à la monodisciplinarité.

LA PHILOSOPHIE INSTITUTIONNELLE AU QUEBEC : ORGANIGRAMME



N.B. Cet organigramme n'est qu'une identification des organismes (consultatifs et décisionnels) dont les travaux récents ont des implications directes pour l'enseignement de la philosophie. L'organigramme n'inclut donc pas tous les comités des organismes consultatifs ni tous les services et niveaux du Ministère de l'éducation, bien que ces derniers puissent avoir des rapports indirects avec l'enseignement de la philosophie. La ligne pointillée représente un rôle de consultation et la ligne continue représente un rôle décisionnel.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

- Le C.S.E. est un organisme consultatif que le ministre de l'éducation
- peut consulter sur toute question relative à l'éducation
 - doit consulter dans les cas stipulés par la Loi du Conseil, notamment les règlements régissant a) la nomenclature et classification des institutions et des diplômes, b) les programmes d'études, les examens, les diplômes, les brevets d'enseignement, c) la coordination des enseignements à tous les degrés, d) les normes de répartition territoriale et d'aménagement des établissements.

Le C.S.E. peut de sa propre initiative donner son avis sur toute question qui touche à l'éducation. Il doit transmettre au ministre qui le communique à la Législature un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation.

Les commissions du Conseil sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

N.B. Le rapport Nadeau a été préparé par un comité spécial du C.S.E.; la Commission de l'enseignement collégial a donné son avis sur ce rapport.

CONSEIL DES UNIVERSITES

Le C. des U. est un organisme consultatif dont les fonctions principales consistent à donner son avis au ministre de l'éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins.

Le ministre de l'éducation peut consulter le C. des U. sur toute question relative à l'enseignement supérieur et à la recherche universitaire. Il doit consulter le Conseil des Universités sur

- tout plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire à chaque phase majeure de son élaboration
- les budgets annuels de fonctionnement et d'investissements des établissements d'enseignement supérieur
- la répartition entre les établissements du montant global des crédits dégagés pour fin d'enseignement supérieur et de recherche universitaire
- les mesures de coordination entre les établissements
- les règles relatives à la standardisation des méthodes comptables des établissements.

La commission de la recherche universitaire donne des avis au C. des U. sur toute question relative à la recherche.

Le comité des programmes, nommé conjointement par le Conseil et par la direction générale de l'enseignement supérieur, est responsable de la coordination des programmes de tous les niveaux au sein du réseau universitaire québécois.

Le comité des orientations prépare des dossiers et des avis sur la coordination des activités universitaires par secteur disciplinaire ou par champ d'étude.

Le comité de financement assiste le Conseil dans la préparation de ses recommandations sur les principes et les méthodes de financement ainsi que sur l'allocation annuelle des subventions.

N.B. Le Dossier philosophie a été préparé par le secrétaire du Conseil des Universités à la demande du Conseil. Il a été transmis au Comité conjoint des programmes.

CONFERENCE DES RECTEURS ET PRINCIPAUX D'UNIVERSITES DU QUEBEC

La C.R.E.P.U.Q. est un organisme autonome de concertation entre les universités, notamment en matières de services communs ou de politiques gouvernementales. Cet organisme a une structure flexible et se réunit selon les besoins. La C.R.E.P.U.Q. a formé quelques comités de préparation de dossiers ; elle a un comité des affaires académiques.

N.B. La C.R.E.P.U.Q. a demandé une expertise au Professeur Bernard Carnois sur le Dossier Philosophie du Conseil des Universités. Le rapport de M. Carnois a été étudié par le comité des affaires académiques de la C.R.E.P.U.Q. qui a décidé de le transmettre au comité conjoint des programmes (C. des U. et D.I.G.E.S.) comme pièce au dossier. Selon la C.R.E.P.U.Q., c'est chaque université qui doit réagir et donner son avis sur le Dossier Philosophie.

Les commissions du C.S.E. et les comités du C. des U. ont des rapports avec les directions générales du ministère de l'éducation, notamment en matière d'information sur les politiques, orientations et données du ministère.

Les organismes de coordination provinciale de la philosophie (au niveau collégial) sont en rapport avec le service des programmes et examens de la direction générale de l'enseignement collégial de qui relève la préparation des Cahiers de l'enseignement collégial.

La D.I.G.E.C. a formé un comité d'étude sur le Rapport Nadeau (Groupe de travail X).

LISTE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NADEAU

INTRODUCTION : L'ANALYSE DES BESOINS

1. Que le ministère de l'Éducation considère comme une priorité l'identification des besoins éducatifs, comme condition préalable à la définition des objectifs de formation post-secondaire et de ses divers programmes, et qu'à cette fin, il incite les instances locales, régionales et provinciales à faire cette recherche et leur en fournisse progressivement les moyens (v.g. finance, recherche, information).
2. Que l'identification des besoins éducatifs s'effectue avec la participation responsable et éclairée de l'étudiant de façon à ce que ces besoins soient assumés par l'étudiant.
3. Que le système donne la possibilité à l'étudiant du post-secondaire de prendre ses responsabilités en le traitant comme un adulte.

CHAPITRE I : LA FORMATION POST-SECONDAIRE

4. Que l'organisation de l'enseignement post-secondaire dispensé par les collèges permette aux étudiants de réaliser les objectifs de leur programme en des temps variables ajustés à leurs possibilités et à leur rythme.
5. Que, lors de la définition des objectifs et sous-objectifs des programmes, les Comités de programme provinciaux, régionaux et locaux s'inspirent des expériences modernes de "formation sur mesure" et qu'ils cherchent à répondre aux besoins du monde du travail en assurant d'abord l'atteinte des objectifs de formation fondamentale telle que définie dans le rapport.

CHAPITRE II : UN PROJET PEDAGOGIQUE : LA FORMATION PAR PROGRAMME

6. Que l'on reconnaisse que pour atteindre les objectifs qu'il poursuit, l'étudiant puisse choisir ses activités ou dans l'institution qui offre le programme ou en dehors de celle-ci.

CHAPITRE III : UNE UNITE ADMINISTRATIVE : LE MODULE

7. Que le collège soit structuré sur le module, unité de base qui administre le programme.
8. Que le module regroupe les étudiants inscrits à un même programme, leurs

professeurs, les représentants du milieu socio-économique, les services éducatifs et administratifs.

9. Que la tâche globale du module soit l'administration du programme : planification, organisation, direction, exécution, évaluation.
10. Que l'existence des départements regroupant des professeurs d'une même discipline ou de disciplines connexes soit facultative et que le département devienne, s'il y a lieu, un endroit de ressourcement professionnel.

CHAPITRE IV : LA VIE PEDAGOGIQUE

11. Que les nouveaux rôles des agents coopérateurs (professeurs et personnel professionnel) soient, comme on le décrit dans l'Activité éducative, ceux de "premier associé" de l'étudiant, "agent coopérateur au processus interne de croissance", "facilitateur des démarches d'apprentissage", "explicitateur des objectifs à poursuivre", "intermédiaire" entre l'étudiant et les savoirs ou sources d'information.
12. Que la classification et la rémunération du personnel éducatif ne soient pas établies à l'aide des seuls critères de scolarité et d'expérience mais qu'elles tiennent progressivement compte des nouveaux rôles de ce personnel.
13. Qu'à la suite d'une évaluation positive de son travail, soit assurée au professeur une sécurité d'emploi non attachée à l'institution, ni à la fonction, mais prévoyant que celui-ci devient une ressource humaine au service d'un milieu qui en a besoin.
14. Que le collègue aménage ses ressources physiques et humaines pour que tous les étudiants à temps partiel et à temps complet aient un accès égal à tous les services.
15. Que les conditions financières d'accès aux programmes soient les mêmes pour les étudiants à temps partiel que pour les étudiants à temps complet.
16. Que, dès 1976-77, les collèges soient responsables de la certification des études qu'ils dispensent.
17. Que, d'ici cinq ans, le ministère de l'Education implante dans les collèges le régime d'évaluation institutionnelle.
18. Que le ministère de l'Education dote le système post-secondaire d'un service adéquat de cueillette, de traitement et de diffusion de l'information et de la documentation pertinentes à la vie pédagogique et

à la gestion administrative du post-secondaire.

CHAPITRE V : L'ORGANISATION DES RESSOURCES

19. Que, pour les programmes dont les objectifs sont fixés au niveau provincial, on laisse au collège le soin d'organiser les activités propres à la réalisation des objectifs et qu'il lui soit même permis d'ajouter des objectifs particuliers.
20. En respectant l'unité de base qu'est le module, que le Conseil d'administration du collège ait la possibilité d'adapter ses structures administratives aux besoins locaux.
21. Que les collèges publics et privés soient traités sur le même pied en ce qui regarde le financement des opérations et les crédits alloués à la recherche et au développement pédagogiques.
22. Que la gestion du module soit confiée à un Conseil qui en assure l'organisation et l'animation, qui en supervise les travaux et qui fait rapport selon les modalités prévues par le collège.
23. Que la composition du Conseil de module et les modes de sélection des membres de ce Conseil soient déterminés par règlement de régie interne du Collège.
24. Que soit mise sur pied une véritable banque de cadres professionnels jouissant d'un plan de carrière dans le secteur public, d'un système de perfectionnement (bourses, congés, etc.), d'un système de promotion et d'un système de mobilité inter-secteurs avec priorité accordée aux collèges dans les premières années.
25. Que le Conseil d'administration soit composé de 9 à 15 membres (le nombre exact étant fixé par règlement de régie interne pour chaque collège).
26. Que les membres du Conseil d'administration soient élus pour des mandats de trois ans renouvelables par un collège électoral composé d'étudiants, de professeurs, de spécialistes-éducateurs, de cadres, d'employés de soutien et de parents, selon un nombre et des proportions à déterminer par règlement de régie interne du collège.
27. Que soient éligibles au Conseil d'administration toutes personnes majeures qui ont été préalablement recommandées par les groupes socio-économiques du milieu et qui ne sont pas employées du collège.
28. Que les principaux rôles du Conseil d'administration du collège soient

de :

- . décider d'une structure interne à partir du module ;
 - . sanctionner et contrôler les objectifs institutionnels préparés par le Comité de direction, le plan de développement pédagogique et physique et les politiques générales ;
 - . approuver et contrôler les budgets ;
 - . sanctionner les mécanismes, les processus et les résultats de l'évaluation institutionnelle faite par le comité de direction ;
 - . nommer le directeur général.
29. Que la Commission pédagogique soit composée de délégués des Conseils de modules, dont le nombre sera déterminé par les instances locales.
30. Que le rôle de la Commission pédagogique soit de faire des recommandations au Conseil d'administration sur toutes les questions qui sont sous la juridiction du Conseil d'administration.
31. Que le ministère de l'Education, par ses supports professionnels et techniques, aide les régions à créer des services régionaux qui aient pour responsabilités, en particulier :
- . de faire l'inventaire des besoins de formation dans une région donnée;
 - . de faire l'inventaire, la planification et l'aménagement des ressources éducatives de la région, incluant les ressources extérieures au réseau scolaire ;
 - . de faire de l'information et de l'animation.
32. Que les formules de structures des services régionaux puissent varier et respecter les particularités régionales.
33. Que le gouvernement, soit par un comité interministériel, soit par un ministère des ressources humaines, identifie et planifie mieux les besoins quantitatifs et qualitatifs du marché du travail.
34. Que soit créé un Conseil des collèges dont les principales fonctions seront :
- . d'aviser le ministre de l'Education sur le partage des ressources et l'implantation des programmes;
 - . d'assurer, avec le Conseil des universités, la coordination des objectifs des programmes longs entre le collège et l'université;
 - . de faire en sorte que soient fournis les outils nécessaires à l'évaluation institutionnelle.

35. Que, pour la coordination des objectifs des programmes dispensés en partie par les collèges, en partie par les universités, le ministère de l'Education crée un comité provincial de liaison entre le Conseil des collèges et le Conseil des universités.
36. Que, là où ils n'existent pas, le ministère de l'Education crée des comités provinciaux permanents de programmes dont les rôles essentiels seront de réviser les programmes post-secondaires collégiaux actuels afin de respecter la conception des programmes proposée dans le présent rapport, de définir les objectifs généraux des programmes, de mettre au point des instruments d'évaluation et de faire l'évaluation des programmes.
37. Que les comités provinciaux de programmes regroupent les étudiants, les professeurs de disciplines diverses, les corporations professionnelles.
38. Que le financement des collèges se fasse par programme.
39. Que là où l'exige l'utilisation optimale des ressources, la même institution ait l'autorisation de dispenser à la fois les programmes post-secondaires moyens et les programmes longs.
40. Que le principe de transférabilité puisse permettre à chaque collège de réinvestir ses excédents budgétaires dans des programmes ou des services, selon ses priorités.
41. Que le budget traduise les particularismes de chaque collège ou l'influence de certains facteurs comme, par exemple, l'éloignement des collèges, la difficulté de recruter des ressources humaines.
42. Que l'on permette aux collèges d'envisager d'autres sources de financement, comme les fondations, les organismes privés, les organismes publics, les subventions spéciales attachées à certains programmes.

CHAPITRE VI : L'ACCESSIBILITE

43. Que les règlements du ministère de l'Education rendent admissible au collège toute personne qui a réalisé, à l'école ou en dehors de l'école, les objectifs du niveau secondaire.
44. Que le ministère de l'Education révise sa politique de prêts et bourses de façon à ce que, pour les étudiants de 18 ans et plus :
 - . les bourses soient données afin de compenser d'abord et avant tout les inégalités qui naissent de l'éloignement géographique, des handicaps physiques;

- . les prêts soient accessibles à tous les étudiants en tout temps de l'année, en tenant compte des besoins réels des étudiants et de la nature des programmes;
- . les revenus des parents ne soient pas pris en considération.

CHAPITRE VII : LES CONDITIONS D'IMPLANTATION : PRINCIPES ET PRIORITES

45. Que le ministère de l'Education considère comme une démarche essentielle pour l'application de la réforme, la sensibilisation et la participation du milieu.
46. Que la réforme s'implante programme par programme, collège par collège, à mesure que le milieu est prêt et que les programmes sont définis.
47. Qu'avant même la refonte des programmes proposée; un collège ait la possibilité, s'il le désire, d'appliquer les réformes concernant les structures administratives et les structures budgétaires.
48. Que, dès la parution du rapport, soit formée une mission à caractère provisoire, ayant les responsabilités d'informer les collèges, de les assister dans la planification de leurs transformations et de conseiller le ministre de l'Education sur les priorités et les mécanismes à mettre en marche pour assurer la réforme des collèges.

LISTE DES RECOMMANDATIONS DU DOSSIER PHILOSOPHIE

PROPOSITION 1.

QUE le Comité des programmes, avant de décider des suites à donner à ce dossier, demande aux faculté et départements de philosophie, par l'intermédiaire des universités concernées, de lui présenter pour le 1er juin 1975 leurs points de vue et solutions sur les questions et problèmes soulevés ci-après.

PROPOSITION 2.

QUE les départements et faculté procèdent à une analyse comparative de leurs régimes d'admission, afin d'assurer à leurs programmes et à leurs diplômés une qualité comparable.

PROPOSITION 3.

a) QUE les départements et faculté de philosophie réévaluent ensemble le nombre et la nature de leurs champs de spécialisation*, au niveau du doctorat particulièrement;

b) QUE cette réévaluation soit menée en fonction des spécialisations retenues pour la recherche.

PROPOSITION 4.

a) QUE toutes les universités du Québec, y compris celles où l'enseignement de la philosophie n'est pas encore structuré en programmes majeurs ou en programmes spécialisés, étudient l'opportunité et les modalités éventuelles d'une expansion de cet enseignement à l'aide de programmes de divers types complétant les programmes spécialisés dispensés actuellement;

b) QUE, plus particulièrement, soient étudiés au cours de la prochaine année les besoins des diverses disciplines quant à des enseignements en philosophie.

* Les expressions "axe" et "orientation" ayant reçu une acception spécifique dans les travaux du Conseil des universités, nous utilisons ici l'expression "champ de spécialisation" pour désigner les spécialités auxquelles, au sein de la philosophie, le département veut donner un développement particulier, à un niveau de qualité élevé, en fonction des recherches dominantes de ses professeurs, des collaborations envisagées ou existantes avec les chercheurs d'autres disciplines, des ressources complémentaires des autres départements de l'université... C'est à même ces champs de spécialisation que les candidats à la maîtrise et au doctorat devraient choisir majoritairement leurs sujets de thèse. Un certain nombre de champs de spécialisation devrait caractériser chaque département, non seulement à l'échelle du Québec mais aussi à une échelle plus vaste.

PROPOSITION 5.

QUE, là où les règlements d'admission le permettent, les départements ou faculté de philosophie entreprennent le recyclage des professeurs du collégial, en acceptant par exemple leur inscription à temps partiel dans les programmes de maîtrise existants.

PROPOSITION 6.

QUE, sous réserve des règles particulières devant régir les études à temps partiel, la durée d'obtention d'un diplôme de maîtrise soit réduite à ce qui est normalement prévu dans les règlements, et que soit ainsi accrue la productivité des programmes de philosophie.

PROPOSITION 7.

QUE soient appliqués avec plus de rigueur les règlements portant sur la scolarité et sur la rédaction de thèse de troisième cycle en philosophie, et que ces règlements soient réévalués si nécessaire afin de corriger les anomalies actuelles.

PROPOSITION 8.

a) QUE soit menée au cours de l'année 1974-1975, sous la direction du Comité des programmes et en collaboration avec les départements de philosophie et les associations d'étudiants, une enquête sur les profils de carrière des diplômés en philosophie ;

b) QUE, au cours de la même année, les départements et faculté de philosophie explorent plus systématiquement les débouchés s'offrant à leurs diplômés, hors du champ de l'enseignement.

PROPOSITION 9.

a) QUE, à la lumière des résultats de la réévaluation des activités de recherche (voir infra) et de l'inventaire des besoins des autres disciplines, soit envisagée la possibilité pour le corps professoral des départements ou faculté de philosophie d'oeuvrer hors de ce cadre administratif, en vertu du système de double rattachement, par exemple ;

b) QUE, compte tenu des caractères propres de l'enseignement et de la recherche en philosophie, le corps professoral envisage l'opportunité de certains regroupements, sous des formes variées, à l'échelle du Québec, autour de thèmes majeurs d'enseignement et de recherche.

PROPOSITION 10.

QUE les départements et faculté de philosophie du Québec présentent au Comité des programmes, en juin 1975, un état de la recherche philosophique au Québec, accompagné d'une problématique de la situation et de propositions visant à corriger les anomalies relevées.

PROPOSITION 11.

QUE, dans le mémoire qu'ils présenteront au Comité des programmes en juin 1975, les départements et faculté de philosophie expriment leur point de vue sur l'opportunité d'organiser, de façon souple et formelle à la fois, les relations entre eux, pour les fins particulièrement de l'auto-planification préconisée par le Conseil des universités.

LA SITUATION INSTITUTIONNELLE DE LA PHILOSOPHIE AU QUEBECBIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE, 1960-1975

La bibliographie que nous présentons ici est loin de prétendre à l'exhaustivité. D'une part, nous avons choisi d'éliminer au départ plusieurs textes qui auraient pu avoir certains rapports éloignés avec notre sujet mais dont la pertinence directe n'était pas suffisamment claire ; d'autre part, nous avons ignoré la plupart des textes qui, produits localement, n'ont circulé que sous forme de feuilles polycopiées. Joignons à ces raisons les oublis - parfois impardonnables! - que même des bibliographes experts ne peuvent éviter. Signalons cependant que nous avons inclus quelques textes produits hors du cadre institutionnel mais qui, à notre avis, ont eu un effet de "retour" sur l'institution. Pour ce qui est de la présentation générale, nous avons choisi une approche chronologique, puisque, nous semble-t-il, elle permet déjà de faire une première lecture du changement de l'institution. Nous espérons que ce travail, pourtant imparfait, puisse servir à tous ceux qui s'intéressent à cet aspect de la vie philosophique.

Marc Chabot

Denise Pelletier

U.Q.T.R., septembre 1975.

1960

BOURGEAULT, Raymond (sj), "Propositions sur l'essence du cours classique", in Collège et famille, vol. XVII, no 4, octobre 1960, p. 180-186.

NORMANDIN, Rodrigue, "Présence de St-Thomas d'Aquin", in Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 30, no 2, avril -juin 1960, p. 121-127.

REGIS, Louis-Marie, "La religion et la philosophie au Canada-français" in M. Wade (éd) La dualité canadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960, p. 56-77.

TRUDEL, Jean Paul, "Réflexions sur l'éducation et la culture" in Collège et famille, vol. XVII, no 3, juin 1960, p. 160-166; et no 5, déc. 1960, p. 236-240.

1961

BLANCHARD, Yvon, "Situation de la philosophie au Canada-français", in Recherches et débats, Paris, Fayard, 1961, no 36, p. 197-201.

BRAULT, Jacques, "Philosophie et religion" in Livres et auteurs canadiens, Montréal, 1961, p. 76-77, repris dans Lamonde, Historiographie, p. 139-147.

DUMONT, Fernand, "Les sciences de l'homme et le nouvel humanisme", in Cité Libre, no 40, octobre 1961, p. 5-13.

1962

CROTEAU, Jacques, "Les exigences laïques du pluralisme", in Maintenant, no 9, septembre 1962, p. 288-292.

LACHANCE, Louis (op), "Actualité de la philosophie de St-Thomas" in Maintenant, no 3, mars 1962, p. 84-88.

LANGLOIS, Jean, "Le rôle de la philosophie dans la culture canadienne", in Dialogue, vol. I, no 2, juin 1962, p. 117-129.

1963

- CHAMBERLAND, Paul, "Philosophie et quotidienneté" in Essais philosophiques, Montréal, Cahiers de l'Ageum, no 9, 1963-64, p. 9-22.
- CHARETTE, Léon, "En marge d'une enquête sur l'enseignement de la philosophie", in La Revue de l'Université de Sherbrooke, vol. III, no 4, avril 1963, p. 233-243.
- LAGUEUX, Maurice, "L'enseignement de la philosophie", in Cité Libre, no 56, avril 1963, p. 22 - 28.
- LOCKQUELL, Clément, "Quelle a été l'influence de notre enseignement de la philosophie sur notre littérature", in Mémoires de la Société Royale du Canada, Ottawa, 4e série, 1963, p. 25-30.
- PARE, Jean, "Bill 60 et philosophie", in Maintenant, no 22, octobre 1963, p. 295-296.
- PIOTTE, Jean-Marc, "De l'humiliation à la révolution", in Essais philosophiques, Cahiers de l'Ageum, no 9, 1963-64, p. 30-40.
- RACETTE, Jean, "Les professeurs de philosophie s'organisent", in Relations, no 271, juillet 1963, p. 202-203.
- REGIS, Louis-Marie, "L'approche de l'enseignement de la philosophie dans nos institutions", in Royal Society of Canada, 1963, p. 105-115.
- SYLVESTRE, Guy, "Notre littérature philosophique", in Mémoires de la Société Royale du Canada, Ottawa, 4e série, sect. 1, vol. 1, 1963, p. 117-123.

1964

- BERTRAND, Théophile, "Humanisme, science et sagesse", in Monde nouveau, Septembre 1964, p. 5-9.
- BRAULT, Jacques, "Une logique de la souillure", in Parti-Pris, vol. 1, no 4, p. 54-58.
- DAGENAIS, André, Vingt-quatre défauts thomistes, mémoire sur l'éducation, Montréal, Ed. du Lys, 1964, 206 p.

DECARIE, Vianney, "la philosophie à l'Université" in Cité Libre, no 68, juin -juillet 1964, p. 21-29.

DE KONINCK, Charles, "Philosophie et autorité" in Maintenant, no 25, janvier 1964, p. 16-18.

DESBIENS, Jean-Paul, "Le philosophe et notre actualité", in Revue de l'École Normale Laval, I, 1, octobre 1964, p. 2-9.
repris dans Perspectives Sociales, 19, 6, nov. et déc. 1964, p. 124-128 et dans Lamonde, Historiographie, p. 165-171 sous le titre "La philosophie et l'actualité nationale".

FRENCH, Stanley, "le thomisme au Canada-français", in Cité Libre, Montréal, no 68, juin -juillet 1964, p. 20-21.

FRENCH, Stanley, "Considérations sur l'histoire et l'esprit de la philosophie au Canada-français", in Cité Libre, XV, 68, juin- juillet 1964, p. 20-26.
repris dans Lamonde, Historiographie, p. 147-165.

LUSSIER, Doris, "Le père Gédéon et St-Thomas", in Maintenant, no 26, février 1964, p. 46.

MERCIER, Gérard, "Philosophie : science virtuellement et éminemment pratique", in La Revue de l'Université Laval, vol. XIX, no 1, sept. 1964, p. 33-37.

RACETTE, Jean, "Faire sa place à l'histoire de la philosophie", in Collège et Famille, vol. XXI, no 5, déc. 1964, p. 237-239.
et repris dans Racette, Thomisme ou pluralisme?, p. 43-63.

RACETTE, Jean, "La philosophie au Canada-français", in Dialogue, vol. III, no 3, décembre 1964, p. 288-299.
repris dans Racette, Thomisme ou pluralisme?, p. 73-87, sous le titre "De quoi s'inspire la philosophie au Canada-français".

RACETTE, Jean, "Pourquoi et comment philosopher", in Le Saint-Ignace, juin 1964, repris dans Thomisme ou pluralisme?

Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, T. II, Montréal, 1964, ch. XXIV : "La formation philosophique", p. 191-204.

RIOUX, Bertrand, "Le statut et le rôle de la philosophie dans la société contemporaine", in Dialogue, vol. III, no 2, septembre 1964, p. 126-142.

1965

- BERGERON, André, "la philosophie dans le rapport Parent", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de l'Université de Montréal, vol. 1, no 1, avril 1965, p. 4-5.
- BLAIS, Martin, "les nouveaux philosophes", in Maintenant, no 40, avril 1965, p. 143-144.
- BRAULT, Jacques, "Pour une philosophie québécoise", in Parti Pris, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 9-17; repris dans Lamonde, Historiographie, p. 171-183.
- HAMELIN, Jean-Marie, La philosophie est-elle de trop, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1965.
- LELIEVRE, Lucien, L'enseignement du thomisme dans les collèges classiques, Montréal, Fides, coll. Philosophie et problèmes contemporains, 1965, 241 p.
- NAUD, André, Le Rapport Parent et l'humanisme nouveau, Montréal et Paris, Fidès, 1965, 85 p.
- RACETTE, Jean, "Philosophie, histoire et religion", in Collège et famille, décembre 1965, p. 208-214; repris dans Racette, Thomisme ou pluralisme? p. 63-73.
- RACETTE, Jean, "le rapport Parent et l'enseignement de la philosophie", in le Devoir, 16 mars 1965; repris dans Racette, thomisme ou pluralisme, p. 87-98.
- RACETTE, Jean, "le rapport Parent et notre destin national", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de l'Université de Montréal, vol. 1, no 1, avril 1965, p. 3-4.
- RACETTE, Jean, Compte-rendu sur le livre de Lucien Lelièvre. L'enseignement de la philosophie dans les collèges classiques, in Dialogue, vol. IV, no 3, décembre 1965, p. 416-417.
- SAVARY, Claude, "A l'heure du rapport Parent", in Le Quartier Latin, 6 avril 1965, supplément, p. 1.
- SAINT-EDOUARD, Soeur (osu), "Le rapport Parent et la philosophie : une conception pauvre et étriquée", in Prospectives, vol. 1, no 2, avril 1965, p. 5-7.

TREMBLAY, Jacques, "le nouvel enseignement de la philosophie en 12e année", Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vol.1, no 2, décembre 1965, p. 6-7.

1966

BERTRAND, Théophile, "une discipline capitale : la philosophie des sciences", in Prospectives, vol. 2, no 1, février 1966, p. 29-34.

BRUNEL, Gilles, "les apprentis philosophes" in Emergences, vol. 1, no 2, nov.-décembre 1966, p. 3-6.

DESBIENS, Jean-Paul, "le philosophe et l'actualité nationale", in Perspectives sociales, Québec, vol. 21, no 3, mai-juin 1966, p. 59-61.

DESHAIES, Cyrille H., "On demande des philosophes", in L'enseignement, organe de la corporation des instituteurs et des institutrices du Québec, mai 1966, vol. 19, no 9, p.

DI LAURO, Victor, "Philosophie nationale et philosophie québécoise" in Bulletin de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, Montréal, 21 novembre 1966, p. 3-4.

DUMONT, Fernand et DUGAS, Jocelyne, "Pour sortir du ghetto : une anthropologie nouvelle", in Maintenant, no 50, 1966, p. 55.

GEIGER, Louis B., "L'avenir de la philosophie", in Dialogue, vol. 5, 1966, p. 1-18.

HOUDE, Renée, LABERGE, Danielle, LUSIGNAN, Serge et PANACCIO, Claude, "Une enquête sur la conception de la philosophie dans les collèges classiques", in Prospectives, vol. 2, no 3, juin 1966, p. 129-134.

PICHETTE, Michel, "Une philosophie québécoise est-elle possible?", in Le Quartier Latin, supplément de la Faculté de philosophie, fév. 1966.

RACETTE, Jean, "Pour un meilleur enseignement de la philosophie", in Collège et Famille, février 1966; repris dans Racette, Thomisme ou pluralisme?, p. 99-113.

RIOUX, Jean, "De l'utilisation des textes dans le cours magistral de la philosophie", in Revue de l'école normale et du centre de formation des maîtres, vol. 2, no 3, février 1966, p. 109-122.

TREMBLAY, Jacques, "Notes sur l'enseignement de la philosophie", in Revue de l'école normale et du centre de formation des maîtres, Québec, vol. 2, no 3, février 1966, p. 131-137.

1967

BROCHU, Jacques, "Rôle du syllabus dans l'enseignement de la philosophie", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vol. 3, no 2, décembre 1967, p. 9-12.

CAUCHY, Venant, Compte-rendu du livre d'André Naud, Le Rapport Parent et l'humanisme nouveau, in Dialogue, vol. VI, no 3, 1967, p. 469-473.

CHAMPAGNE, Irénée, "La philosophie du côté de Québec", in Relations, juillet-août 1967, no 318, p. 208-209.

CORBO, Claude, D'AOUST, Marie-Josée et BRODEUR, Jean-Paul, "L'impuissance de nos idées", l'Epochè, 1967.

CROTEAU, Jacques, "Situation de la philosophie", in Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 37, no 1, 1967, p. 129-139.

DALLAIRE, Jean-Pierre, "Pour une philosophie sociale au Québec", in Le Quartier Latin, vol. 49, no 39, février 1967, p. 3.

DESHAIES, André, "Thomisme ou pluralisme au Québec", in Emergences, vol. 2, no 1, septembre-octobre 1967, p. 38-44.

DESROCHERS, Albert, "A quoi servira le mini-programme de philosophie du cours collégial", in Prospectives, vol. 3, no 4, septembre 1967, p. 229-234.

LAFLEUR, Guy, "Un thème d'action pour 67/68. Débouchés professionnels et recherche en philosophie", in l'Epochè, novembre 1967, p. 6-9.

LAMONDE, Yvan, "Petite histoire de l'histoire de la philosophie au Canada-français", in Emergences, vol. II, no 1, septembre-octobre 1967, p. 3-7.

LAPORTE, Michel, "Situation de l'enseignement de la philosophie au Cégep Maisonneuve", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vol. 3, no 2, décembre 1967, p. 6-9.

LEROUX, Georges, "Notes brèves sur l'institut d'études médiévales de l'Université de Montréal", in Emergences, vol. II, no 1, septembre-octobre 1967, p. 23-27.

- LOCAS, Claude, "Plaidoyer pour la philosophie", in Revue de l'école normale et du centre de formation des maîtres, no 314, avril 1967, p. 325-336.
- MAJOR, André, "Pour une pensée québécoise", (sur J. Brault), in Cahier de Ste-Marie, avril 1967, p. 125-131.
- MARSOLAIS, Arthur, "L'enseignement de la philosophie au niveau collégial : le cadre, le programme, les étudiants", in Prospectives, vol. 3, no 5, novembre 1967, p. 301-303.
- MORIN, Michel, "Philosophie : un département pour parvenus et prétentieux", in le Quartier Latin, no 35, février 1968, p. 3.
- PANACCIO, Claude, "Le glissement du problème de l'enseignement de la philosophie", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vol. 3, no 2, décembre 1967, p. 12-15.
- PANACCIO, Claude, "Présence sociale de la philosophie", in Emergences, vol. 1, no 2, 1967, p. 7-13 et dans les Cahiers de Cité Libre, Montréal, no 5, 15 juin 1967, p. 68-77.
- RACETTE, Jean, "Faire évoluer notre enseignement de la philosophie", in Collège et Famille, vol. XX, no 1, 1963, p. 1-15; repris in Racette, Thomisme ou pluralisme?, p. 23-44.
- RACETTE, Jean, "La philosophie dans les collèges autrefois dits classiques", in Relations, no 314, mars 1967, p. 66-69; repris dans Racette, Thomisme ou pluralisme?, p. 113-123, sous le titre "Que devient l'enseignement de la philosophie dans les collèges autrefois dits classiques?"
- RACETTE, Jean, Thomisme ou pluralisme? Réflexions sur l'enseignement de la philosophie, préface de Jean Lacroix, Desclées de Brouwer et Belarmin, Coll. "Essais pour notre temps", no 8, Bruges-Paris, Montréal, 1967, 127 p.
- RHEAUME, Jacques, "Vers une philosophie engagée", in Emergences, vol. II, no 1, septembre-octobre 1967, p. 8-14.
- SAULNIER, Thérèse, "Editorial", in l'Epoché, Montréal, novembre 1967, p. 3-5.
- TREMPE, Robert, "Philosophie et vie quotidienne", in Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vol. 3, no 2, décembre 1967, p. 5.

1968

- ALLAIN, Greg, "Le philosophe et l'action", in Le poingt, décembre 1968, p. 11-17.
- ANGERS, Pierre, "Les Disciplines obligatoires dans le collège public : leurs objectifs sont-ils valides?", in Prospectives, vol. 4, no 4, septembre 1968, p. 247-262.
- CAUCHY, Venant, "Philosophy in French Canada : its past and its future", in Dalhousie Review, XLVIII, no 3, 1968, p. 384-401.
- CHAPDELAINE, Gilles, "Vers une philosophie québécoise, in L'époché, no 6, mars 1968, p. 3-20.
- DAUPHIN, Jean-Claude, "Notes sur le marxisme au Québec et le rôle du philosophe", in Emergences, vol. II, no 4, mars-avril 1968, p. 161-171.
- DECARIE, Vianney, "La recherche en philosophie au Canada-français", in L. Baudoin (éd) La recherche au Canada-français, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 143-148.
- FRANCOEUR, Pierre, "Le philosophe et l'action sociale", in Emergences, vol. III, no 2, novembre-décembre 1968, p. 74-76.
- LAGUEUX, Maurice, "Pourquoi enseigner la philosophie?", in Pourquoi la philosophie?, Montréal, éditions de Ste-Marie, 1968, p. 41-60.
- LECLAIR, François, "L'université d'aujourd'hui : un défi aux philosophes", in Pourquoi la philosophie?, Montréal, éditions de Ste-Marie, 1968, p. 61-72.
- LEROUX, Georges, "Programme renouvelé au département de philosophie de l'Université de Montréal, in Bulletin semestriel de la société de philosophie de Montréal, vo.4, no 1, juin 1968, p. 3-4.
- SAINT-PIERRE, Gaétan, "Mort et survie d'une philosophie", in Pourquoi la philosophie?, Montréal, éditions de Ste-Marie, 1968, p. 23-32.
- VIDRICAIRE, André, "Les avatars du rôle et du statut de la philosophie", in Pourquoi la philosophie, Montréal, éditions de Ste-Marie, 1968, p. 33-40.

1969

- ANGERS, Pierre et coll., Philosophie et enseignement de la philosophie, Québec, Université Laval, 1969, 78 p. (Actes de la 6e semaine inter-universitaire de philosophie, tenue au Monastère St-Albert le Grand, Montréal, 29 et 30 mars 1969).
- AYOTTE, Jacques et coll., "L'enseignement de la philosophie hier, aujourd'hui, demain", in Maintenant, no 89, 1969, (Dossier philosophie), p. 243-245.
- BELAND, Paul, "De l'enseignement de la philosophie, ici, maintenant...", in Orphée, no 1, 1969, p. 28-31.
- BOYER, Roland, "Fin de la philosophie?", in Orphée, no 1, 1969, p. 11-13.
- BRAULT, Jacques, "Remarques sur la libération du savoir", in Socialisme, no 19, octobre-novembre-décembre 1969, p. 102-107.
- BRISSON, Marcelle, "Au secteur professionnel. Horaires surchargés", in Maintenant, no 89, 1969, (Dossier philosophie), p. 249.
- CLEO, M., "De la vérité première devant servir de base à la philosophie québécoise", in Le Point, no 2, janvier 1969, p. 24-26.
- COTE, Michel, "Témoignages d'étudiants", in Maintenant, no 89, 1969, (Dossier philosophie), p. 253-255.
- DUMONT, Fernand, "Sur l'enseignement de la philosophie", in Philosophie et enseignement de la philosophie, 6e semaine inter-universitaire de philosophie, Québec, Université Laval, 1969, p. 15-23. Repris dans Orphée, I, 1969; repris dans Lamonde, Historiographie, p. 185-195; repris et modifié dans Dumont, Chantiers, Montréal, HMH, 1973, p. 243-254, sous le titre "Remarques sur l'enseignement de la philosophie".
- FOURNIER, J.-L., PROULX, B. et PROULX, J., "L'enseignement de la philosophie dans les collèges", in Prospectives, vol. 5, no 1, février 1969, p. 51.
- FOURNIER, Marcel, "Images de la philosophie", in Orphée, no 1, 1969, p. 4-11.
- JALBERT, Gilles, "Une étrange réalité : l'enracinement (à M. Décarie)", in le Point, 1969, p. 3-5.

- JALBERT, Gilles, "Quelque chose qui ressemblerait à ... la vie philosophique", in le Point, no 2, janvier 1969, p. 3-12.
- LACHARITE, Normand, "Faire accoucher les esprits", in Maintenant, no 89, 1969, (Dossier philosophie), p. 246-248.
- PESTIEAU, Joseph, "La contestation dans les Cégep et le cours obligatoire de culture générale", in Prospectives, vol. 5, no 2, avril 1969, p. 90-94.
- RIOUX, Bertrand, "L'enseignement de la philosophie", in Dialogue, vol. 8, no 1, juin 1969, p. 102-116.
- SIMARD, Serge et CHENIER, Jean-Marc, "Pédagogie de la philosophie : un stage concluant", in Maintenant, no 89, 1969, (Dossier philosophie), p. 250-252.
- THEBERGE, Jean-Yves, "Une importante conférence de Jacques Brault", in le Canada-français, vol. 109, no 33, janvier 1969.
- THIEAUX, Roger, "L'enseignement de la philosophie au Cégep", in Prospectives, vol. 5, no 4, septembre 1969, p. 213-216.
- ZAMBO, Louis, "Présence et absence de la philosophie dans l'enseignement collégial", in Orphée, no 1, 1969, p. 31-36.

1970

- CHABOT, Marie, Perceptions étudiantes de l'enseignement de la philosophie au collégial, résultats d'une première expérimentation du test perpe-philo en décembre 1969, (s.d.) (sans lieu d'édition).
- LACHARITE, Normand, "L'enseignement de la philosophie au Canada-français de 1968-1970", in Revue de l'enseignement philosophique, Paris, XX, 6, Août-septembre 1970, p. 1-8.
- ROBERGE, François, VILLEDIEU, Yanick, "Faut-il brûler les philosophes", in Réseau, Québec, vol. 1, no 12, 7 au 28 avril 1970, p. 6-7.
- ROQUET, Ghislaine, Rapport du Comité d'étude des cours communs à tous les étudiants du Cégep, décembre 1970, Québec, Ministère de l'éducation.

THIBODEAU, Robert, "La philosophie dans un Québec en changement, in Le Devoir, 13 février 1970, p. 3.

WOJCIECHOWSKI, Jerzy A., Survey on the status of philosophy in Canada, Enquête sur la situation de la philosophie au Canada, publié par l'A.C.P., juin 1970, 55 p.; en plus : annexe 1, publications et annexe 2, codification générale.

1971

COLLIN, Claude, OSANA, Zdenko, "Le test Perpe/philo et la problématique de l'enseignement de la philosophie", in Prospectives, vol. 7, no 5, novembre 1971, p. 282-286.

COLLIN, Claude, OSANA, Zdenko, "Sur le rapport Roquet", in Action Nationale, vol. LX, no 8, avril 1971, p. 655-675.

COMITE DES PROGRAMMES DU MODULE DE PHILO DE L'UQUAM, "Les philosophes", in Réseau, vol. 2, no 9, 6 au 19 janvier 1971, p. 8-9.

HOUDE, Roland, "L'enseignement de la philosophie", in La communication, tome 2, actes du XVe congrès de l'association des sociétés de philosophie de langue française, Ed. Montmorency, Montréal, 1971, p. 496-502.

LACHARITE, Normand, "Calliclès parmi nous. Essai sur les limites de la pédagogie socratique", in Prospectives, vol. 7, no 1, février 1971, p. 32-44; repris dans Lamonde, Historiographie, p. 192-225.

LACHARITE, Normand, "Le conflit des médiations dans l'enseignement de la philosophie", in La communication, tome 1, actes du XVe congrès de l'association des sociétés de philosophie de langue française, Montréal, éd. Montmorency, 1971, p. 214-218.

LAMONDE, Yvan, "Philosophies et philosophes européens au Québec" (XVIIe-XXe), in La communication, tome 1, actes du XVe congrès de l'association des sociétés de philosophie de langue française, Montréal, éd. Montmorency, 1971, p. 212-214.

MEUNIER, Jean-Guy et CAUCHY, Venant, "Application de l'informatique à la philosophie", in La communication, tome 2, actes du XVe congrès de l'association des sociétés de philosophie de langue française, université de Montréal, Montréal, éd. Montmorency, 1971, p. 489-491.

PLAMONDON, Gilles, "Elever sa réflexion aux problèmes qui nous font mourir", in Presqu'Amérique, vol. 1, no 1, octobre 1971, p. 8.

SAVARY, Claude et THIBAudeau, Robert, "Rapport du comité de philosophie", in La Commission de planification académique de l'Université de Moncton, vol. 2, travaux commandités, Moncton, 1971, p. 279-293.

"Le rapport Roquet : l'esprit est à retenir", in Education-Québec, 9 juin 1971, vol. 1, no 18, p. 7-9. (sans nom d'auteur)

1972

BRODEUR, Jean-Paul, "Pour un nouveau projet pédagogique : libérer la parole", in Presqu'Amérique, vol. 1, no 9, septembre-octobre 1972, p. 10-14.

CHABOT, Marc, "Pourquoi j'ai quitté l'Université Laval (faculté de philosophie)", in Mercure, 6 décembre 1972, p. 5-10.

CHAMPAGNE, René, "La cigüe pour Socrate? le ministère de l'éducation et l'enseignement de la philosophie", in Relations, no 376, novembre 1972, p. 308-310.

CHARBONNEAU, François, LACHARITE, Normand, VIDRICAIRE, André et coll., Les Professeurs de philosophie des collèges : leurs représentations de la philosophie comme savoir et comme pratique. Rapport d'enquête - APPEC 1967-70. 4 volumes, Montréal, Gouvernement du Québec, ministère de l'éducation, Direction de l'enseignement collégial, 1972.

COLIN, Marcel, La condition humaine. Textes québécois et contemporains pour une réflexion philosophique au Cégep. Ottawa, éditions du Richelieu, (sans date), 55 p.

COLIN, Marcel, L'action humaine. Textes québécois et contemporains pour une réflexion philosophique, Ottawa, éditions du Richelieu, 1972, 87 p.

DAVIES, D. I., Philosophy in Canada. A report to the Canadian Philosophical Association on the Philosophical Survey, 1969-71, Dept. of Sociology, Queen's University at Kingston, 1972.

DESMARAIS, Alain, "La philosophie serait de trop", in La Presse, samedi 11 novembre 1972, p. 84.

- DUFRESNE, Jacques, "Enseigner la philosophie", in Le Devoir, 16 décembre 1972.
- LACHARITE, Normand, "La crise du savoir", in Presqu'Amérique, vol. 1, no 4, janvier-février 1972, p. 20-25.
- LAMONDE, Yvan, Historiographie de la philosophie au Québec 1853-1971, Montréal, éditions HMH, Les cahiers du Québec, coll. Philosophie, 1972, 245 p.
- LANGLOIS, Jean, "Une lecture de la philosophie québécoise", in Critère, septembre 1972, no 6-7, p. 373-389.
- PARE, Léo, Le régime pédagogique de l'enseignement collégial, (Présentation du projet de règlement), octobre 1972, (texte miméographié), Québec, Ministère de l'Éducation.
- PELLETIER, Denise, CARRIER, André, DUSSAULT, Jacques, CHABOT, Marc, GUAY, Jean-Pierre, Essai pédagogique sur la recherche en philosophie, Québec, faculté de philosophie de l'université Laval, hiver 1972, 33 p.
- PROULX, Jean, "La philosophie au Cégep", in Le Devoir, 16 décembre 1972.
- PROULX, Jean et Coll., Rapport de la première réunion de l'Assemblée générale de la coordination de la philosophie, Montréal, Collège Ahuntsic, 1972.
- PROULX, Jean et Coll., Rapport de la coordination de la philosophie, 1971-1972, Montréal, Collège Ahuntsic, 1972.
- PROULX, Jean et Coll., "Comité provisoire sur la formation des maîtres pour l'enseignement collégial de la philosophie", in Cahier pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, vol. 1, no 1, 1972, p. 17-24.
- PROULX, Jean et Coll., "Séquence des cours obligatoires et communs", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, vol. 1, no 1, 1972, p. 25-44.
- PROULX, Jean et Coll., "Justification de la séquence renouvelée des cours de philosophie", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, vol. 1, no 1, 1972, p. 46-49.

PROULX, Jean, "Situation de l'enseignement collégial de la philosophie", in Cahier pédagogique de la Coopération provinciale de la Philosophie, 1, 2, 1972, p. 1-49.

"Conscience historique et philosophie de l'histoire à Laval", in Mercredi, vol. 1, 25 octobre 1972, p. 3-6. (sans nom d'auteur)

"Suppression des cours de philosophie suppression de la contestation politique", in Mercredi, vol. 1, 8 novembre 1972, p. 8, (sans nom d'auteur).

1973

BATISTA, Filipe, "Actualité et contestation de l'enseignement de la philosophie au Cégep", in Brodeur et als, Actes du Colloque... Montréal, 1973, p. 136-147.

BERTRAND, G., "La création philosophique et les structures universitaires", in Phi-zéro, vol. 1, no 1, 1973, p. 22-26.

BRODEUR, Jean-Paul, LACHARITE, Normand, VIDRJCARE, André (éd.), Actes du colloque sur l'enseignement de la philosophie : 18-19 janvier 1973, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de philosophie, juin 1973, 158 p.

CHARBONNEAU, François, "Réflexions sur quelques formes d'insertion de l'enseignement de la philosophie dans le régime pédagogique du Cégep", in Brodeur et als, Actes du Colloque ..., Montréal, 1973, p.100-105.

CLERMONT, P., "Réflexions préalables à une critique de l'éducation et plus particulièrement de la pédagogie au département de philosophie (U. de M.)", in Phi-zéro, vol. 1, no 1, 1973, p. 12-22.

DARSIGNY, Gilles, "Une médiation pédagogique dans l'enseignement de la philosophie", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 72-82.

DE GROOT, Marie-José, "Que ferons-nous de cette enquête", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 38-48.

DUFRESNE, Jacques, "Le collège classique et le Cégep : a struggle for teaching!", in Le Devoir, samedi, 10 novembre 1973.

DUMONT, Fernand et ROCHER, Guy, "L'expérience des Cégeps : urgence d'un bilan", in Maintenant, no 122, janvier 1973, p. 17-24.

- FORGET, Gilles, "Programme-cadre provincial et profils départementaux dans l'enseignement de la philosophie au niveau collégial", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 106-120.
- GOUR, Gaston, "Pour une conception intégraliste mais non intégrationniste de la formation générale", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 60-67.
- GRAVEL, Pierre, "Philosophie et pédagogie", in Dialogue, vol. XII, no 3, septembre 1973, p. 465-477.
- HARVEY, Julien, "Le pluralisme et les conflits", in Relations, no 380, mars 1973, p. 70-72.
- HOUDE, Roland, "Mort dans la bibliothèque. Philosophie et enseignement", in Dialogue, vol. XII, no 3, 1973, p. 521-526. (sur Y. Lamonde, Historiographie de la philosophie au Québec.)
- LAGUEUX, Maurice, "A propos d'un livre sur la philosophie au Québec", in Dialogue, vol. XII, no 3, 1973, p. 515-521. (sur Y. Lamonde, Historiographie de la philosophie au Québec.)
- LAGUEUX, Maurice, "Les objectifs équivoques de l'enseignement de la philosophie", in Brodeur et als, Actes du colloque..., Montréal, 1973, p. 124-135.
- LAPIERRE, Claude, "Relation entre l'activité théorique et les médiations pédagogiques", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 84-90.
- LAPORTE, Michel, "Problématiques d'alors et contextes d'après : réactions au rapport d'enquête", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 20-36.
- PROULX, Jean, "La philosophie dans les collèges : une nécessité", in Critère, no 8, janvier 1973, p. 103-117.
- PROULX, Jean, "Enseignement de la philosophie et objectif de culture générale", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 54-58.
- PROULX, Jean, "Un modèle réflexif-existential de la didactique philosophique", in Prospectives, 9, 2, 1973, p. 126-130.
- PROULX, Jean et Coll., "La formation des maîtres", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, 2,1, 1973, p. 4-13.

- PROULX, Jean et Coll., "La position de la coordination en regard du projet de régime pédagogique", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, 2, 1, 1973, p. 15-35.
- PROULX, Jean et Coll., Rapport de la coordination de la philosophie, 1972-1973, Montréal, Collège Ahuntsic, 1973.
- PROULX, Jean et Coll., Rapport de la coordination de la philosophie 1973-1974, Montréal, Collège Ahuntsic, 1973.
- QUINTIN, Paul-André, "A propos de l'atelier sur les objectifs de l'enseignement philosophique", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 154-158.
- ROBERT, Serge, "Sur les objectifs de l'enseignement de la philosophie", in Brodeur et als, Actes du Colloque..., Montréal, 1973, p. 148-153.
- TREMPE, R., "Une revue au Département de philosophie ou de la déchirante nécessité d'écrire", in Phi-zéro, vol. 1, no 1, 1973, p. 36-39.
- "Manifeste", in Le Mercredi, Québec, Université Laval, vol. 6, 17 janvier 1973. (Collectif des étudiants de philosophie à l'université Laval.

1974

- BARTHE, Marcel, "A l'heure de la commission Nadeau. Robert Trempe s'exprime sur l'enseignement collégial d'aujourd'hui", in Education-Québec, vol. 4, no 10, 1974, p. 23.
- BEAULIEU, Marc et Coll., Documents pédagogiques, cahier méthodologique par un groupe de professeurs du département de philosophie du Collège de Maisonneuve, 2e éd. revue et augmentée, Montréal, Documents de Maisonneuve (sans date - 1974?).
- BRAYBROOKE, David, "The Philosophical scene in Canada", in The Canadian Forum, janvier 1974, p. 29-34.
- COLLIN, Claude et OSANA, Zdenko, "L'enseignement de la philosophie. Essai de didactique expérimentale", Laval, Institut de recherches didactiques de Laval, 1974, 94 p.
- HEBERT, Robert, "Pensée québécoise et plaisir de la différence", in Brèches, no 3, Hiver-Printemps 1974, p. 31-39.

- LANDRY, Albert-Marie, "La pensée philosophique médiévale. Contribution canadienne", in Philosophiques, vol. 1, no 2, octobre 1974, p. 111-141.
- LESSARD, Adèle, "La philosophie du prestige", in Champs d'application, no 1, hiver 1974, p. 34-45.
- OUELLET, Jacques et Coll., "Profil provincial décembre 1974", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, no spécial, 1974, p. 1-121.
- PANACCIO, Claude et Coll., "L'état et les besoins de l'enseignement collégial : la philosophie", in Libre cours, revue d'action pédagogique des enseignants du collège de Maisonneuve, vol. 1, no 3, avril 1974, p. 13-20.
- PROULX, Jean et Coll., "Mémoire au Conseil Supérieur de l'Éducation sur la place de la philosophie dans l'enseignement collégial", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, 3,1, 1974, p. 11-43, repris dans Bulletin de la Société de philosophie du Québec, 1, 1, 1974, p. 21-39.
- PROULX, Jean et Coll., "La formation générale au Cégep : réponse au mémoire du Conseil du Patronat", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la philosophie, 3, 1, 1974, p. 45-68; repris dans Bulletin de la Société de philosophie du Québec, 1, 2, 1975, p. 26-38.
- PROULX, Jean et Coll., "Les cours optionnels (documents en provenance de divers départements)", in Cahier Pédagogique de la Coordination Provinciale de la Philosophie, 3, 1, 1974, p. 71-103.
- PROULX, Jean, "Le Cégep contre l'humain", in Maintenant, no 135, avril 1974, p. 24-28.
- REGIS, Louis-Marie, "Le "philosophe" comme urgence contemporaine", in Phi-zéro, vol. 2, no 4, juin 1974, p. 82-107.
- VALOIS, Pierre, "Un métier comme un autre", in Phi-zéro, vol. 2, no 4, juin 1974, p. 107-112.

1975

- CAZALIS, Pierre et GENDREAU, Louis, Dossier philosophie, Programme de 2e et de 3e cycles, Rapport du groupe de travail et commentaires des membres du "panel". Comité des programmes du Conseil des Universités, Québec, l'Editeur officiel du Québec, 1975.
- CHARBONNEAU, François, DE GROOT, Marie-José, FREDETTE, Raymond et MARTIN, Jean-Claude, Outils pour penser, Montréal, Cégep Ahuntsic, 1975.
- CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, Le Collège. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, Montréal, juil. 1975, 242 p.
- DUFOUR, Michel, "La philosophie, critique et victime de l'idéologie", in Bulletin de la Société de Philosophie du Québec, vol. 1, no 4, août 1975, p. 51-54.
- LALLIER, Alain, "La philosophie dans les Cégeps : vers un nouveau programme-cadre", in Bulletin de la Société de Philosophie du Québec, vol. 1, no 2, janvier 1975, p. 22-26.
- LEROUX, Georges, "Une de perdue, aucune de retrouvée. A propos de l'écriture philosophique au Québec", in Bulletin de la Société de philosophie du Québec, vol. 1, no 3, mai 1975, p. 27-33; aussi in Le Devoir, 3 mai 1975.
- QUELLET, Jacques et Coll., Rapport de la coordination de la philosophie 1974-1975, Chicoutimi, Cégep de Chicoutimi, 1975.
- PANACCIO, Claude, "Le dossier philosophie du Conseil des Universités", in Bulletin de la Société de philosophie du Québec, vol. 1, no 2, janvier 1975, p. 20-22.
- PANACCIO, Claude, "Remarques sur la prétendue "minceur" de l'écriture philosophique au Québec", in Bulletin de la Société de philosophie du Québec, vol. 1, no 3, mai 1975, p. 34-36.
- PELLETIER, Denise et SAVARY, Claude, "Quelques remarques sur l'évolution de la philosophie au Québec de 1965 à 1975", in Bulletin de la Société de Philosophie du Québec, vol. 1, no 4, août 1975, p. 55-59.
- VALOIS, Pierre, "Réflexions sur l'enseignement et sur une expérience d'enseignement de la philosophie", in Phi-zéro, vol. 3, no 3, juin 1975, p. 127-142.

